



MENTION

ECONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS

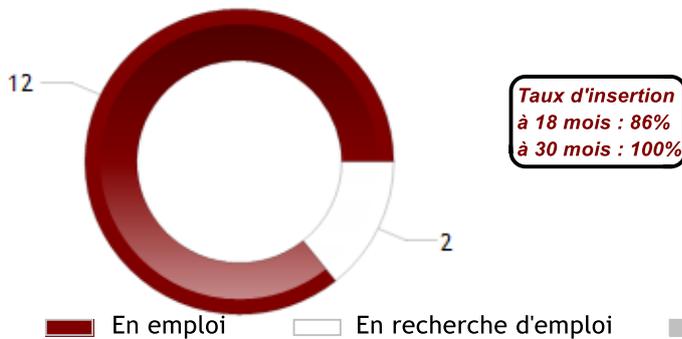
PARCOURS

GESTION DES ORGANISMES DE PROTECTION ET D'ASSURANCES SOCIALES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

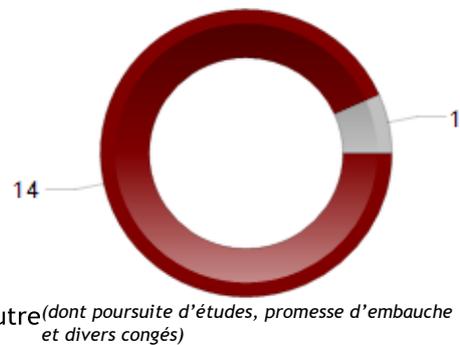
Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 14



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



Taux d'insertion
à 18 mois : 86%
à 30 mois : 100%

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

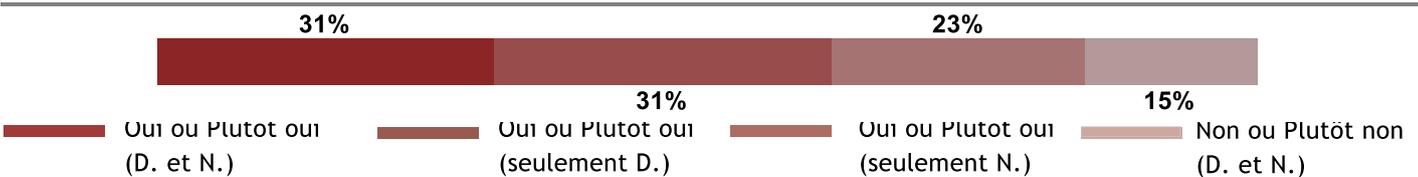
- Manager de proximité dans un organisme de sécurité sociale
- Chargé de mission conformité
- Chargé d'études informationnelles
- Chargé de projets Ressources Humaines
- Chargé de coordination gérontologique et du suivi du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- Gestionnaire entreprise
- Conseiller en instances médicales
- Conseiller patrimonial
- Enseignant en économie dans un lycée agricole

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 13



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 13

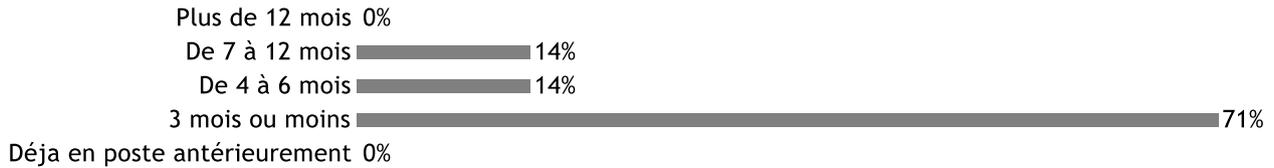


— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 36 %
- Concours de la fonction publique 7 %
- Suite à un stage 28 %
- Création de mon entreprise/activité 7 %
- Candidature spontanée 14 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

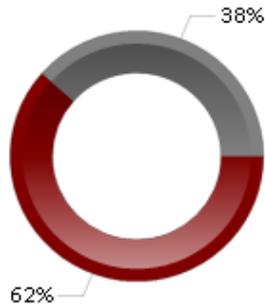
Nombre de réponse(s) : 14



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 13



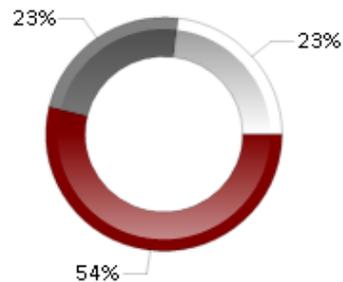
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

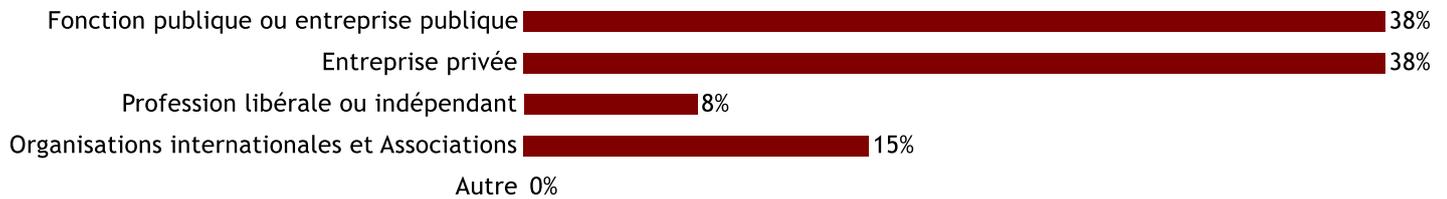
Nombre de réponse(s) : 13



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

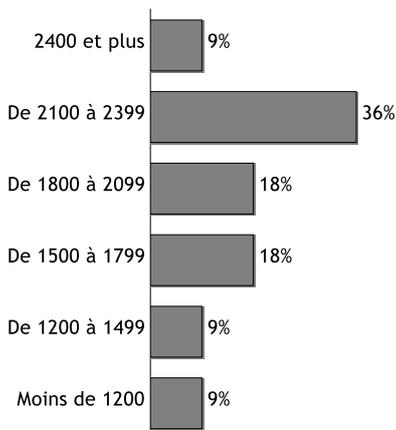
Employeur

Nombre de réponse(s) : 13



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 11



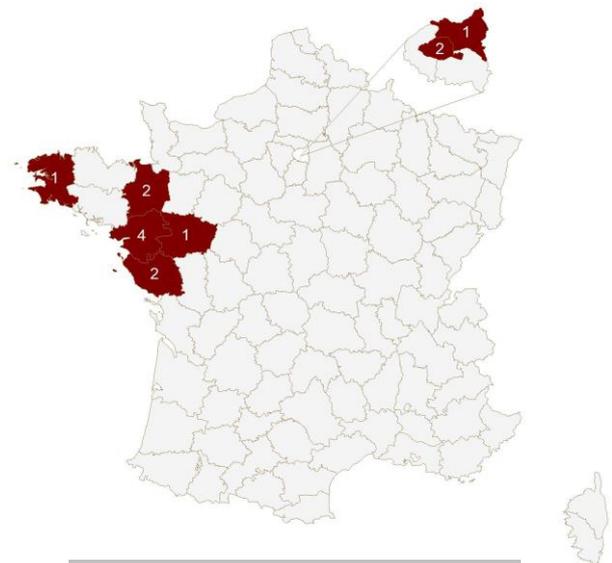
Salaire médian : 1963 euros

Salaire moyen : 1891 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 13



Emplois à l'étranger : 0